

## Le gendarme accusé d'extorsion craque

**Montpellier** | Deux militaires et un concessionnaire rejugés en appel.

« Oui j'ai démissionné, on m'a dit que j'étais indésirable à la section de recherches. Je suis au chômage, pourquoi? Parce que je suis trop honnête, je dis que j'ai été condamné... Depuis six mois, j'en peux plus... Pendant 25 ans j'ai toujours été droit et honnête, c'est le dés-honneur, mais j'ai rien fait, on a cassé ma vie... »

En larmes, Jérôme, ancien gendarme, craque devant la cour d'appel de Montpellier, jeudi soir. Avec Rodolphe, un autre ex-collègue de la section de recherches et un concessionnaire auto, ils sont rejugés dans l'affaire des soupçons d'extorsion à la signature. Les faits? La plainte de quatre ex-salariés du groupe automobile affirmant que leur patron les a obligés à démissionner (sans licenciement et donc sans indemnités) sous la menace des deux pandores, venus jouer les gros bras...

Ces accusations ont valu aux trois prévenus d'être condamnés à un an et dix-huit mois de prison avec sursis en première instance.

« J'ai fait appel parce que je suis innocent ! » lance Eric Capel, l'employeur. Qui ne nie pas l'amitié nouée avec les gendarmes. Ni même qu'ils aient été présents lors d'un

unique entretien avec un seul plaignant, mais juste « pour le raisonner » parce qu'il le soupçonnait de malversation financière. « La démission c'était son souhait. »

### Mélange des genres

Comme lors du premier procès, les plaignants ont réitéré leurs accusations, évoquant des menaces de représailles s'ils ne quittaient pas l'entreprise. Les ex-adjudants-chefs campent eux aussi sur leur position d'innocence. Et, par le biais de leurs avocats, parlent d'un complot des ex-salariés. Ils contestent avoir été dans le bureau des licenciés pour trois des quatre affaires.

Pour la dernière, ils admettent leur présence et ce « mélange des genres inquiétant » évoqué par la présidente. Mais ils expliquent avoir été « aveuglés par l'amitié » et, surtout, contestent tout coup de pression et de contrainte.

Au final, les réquisitions sont plus modérées qu'en première instance. L'avocat général a demandé 18 mois de prison avec sursis contre le concessionnaire et « 6 à 8 mois avec sursis » pour les ex-gendarmes.

**YANICK PHILIPPONNAT**  
yphilipponnat@midilibre.com

■ **Délibéré** rendu le 24 juin.

## Obésité: le réseau régional affine le soin

**Santé** | 400 000 personnes touchées sont suivies attentivement en Languedoc-Roussillon.



■ Marine Vidal (à d.) et le comité de pilotage: David Nocca, Éric Renard, Claire Jeandel, Antoine Avignon. S.G.

**D**ixième région la plus touchée de France avec 15,6 % d'adultes et 4 % d'enfants concernés, le Languedoc-Roussillon dispose, depuis deux ans, d'une filière de prise en charge de l'obésité. Une nécessité dictée par le ministère de la Santé, face à l'"épidémie": 15% des Français sont obèses et les chiffres s'envolent: + 51 % dans la région de 1997 à 2012.

Mais « les circuits s'améliorent », souligne Marine Vidal, diététicienne, pilote du centre régional spécialisé du CHU de Montpellier. Une réunion pluridisciplinaire trimestrielle va être créée, ainsi qu'un annuaire de personnes ressources. 22 établissements référents ont été identifiés, deux unités de soins de suite repérées, l'institut Saint-Pierre à Palavas pour les enfants, l'hôpital du Grau-du-Roi (CHU de Nîmes) pour les adultes. État des lieux.

### 1 La chirurgie de l'estomac et la pose d'anneau sont à la mode

En France, l'an dernier, 24 000 patients ont subi une "sleeve" (réduction de l'estomac), 13 000 un "by-pass" (réduction de l'estomac et modification du circuit alimentaire), et un anneau (un "sablier" de l'estomac) a été posé chez 6 000 personnes. Dans la région, 2 300 patients ont été opérés. La chirurgie est "à la mode" déplorent les professionnels de santé. « Des personnes en surpoids, avec un indice de masse corporelle de 30 alors que le seuil d'obésité est fixé à 35, demandent la chirurgie pour rentrer dans leur maillot. Les gens sont obsessionnels, en demande », remarque Éric Renard, endocrinologue au CHU de

Montpellier. Du coup, les interventions s'envolent: + 25 % par an. Alors que l'opération, liée à certaines indications, est risquée.

David Nocca, chirurgien au CHU, déplore une autre tendance: « Les gens ne veulent plus être suivis toute leur vie, ils veulent se sentir normaux. » Ce qui les met en danger.

### 2 Une prise en charge médicale globale

« Une personne obèse peut maigrir sans chirurgie », insiste Antoine Avignon, nutritionniste: « Il ne faut pas laisser dériver leur poids, il faut leur prêter attention, les respecter, les déculpabiliser et proposer une prise en charge globale avec accompagnement psychologique, activité physique, diététique, respect des rythmes de vie et surtout de sommeil. » Il bannit le mot « régime » de ses consultations et dénonce un « dénigrement » perceptible jusque chez les médecins.

### 3 On n'est pas tous égaux face aux kilos

On n'est pas tous égaux face aux kilos, nous enseigne l'« épigénétique », qui étudie le rapport de nos ancêtres à la nourriture, rappelle Antoine Avignon.

Pas tous égaux face à la maladie non plus: l'obésité est parfois exempte de comorbidités, mais multiplie par deux le risque d'hypertension, de diabète et d'apnée du sommeil. Sachant qu'on vieillira mieux si on est en léger surpoids (IMC de 28). Éric Renard le rappelle: « Autrefois, l'obésité était un signe de bonne santé. » Les temps ont changé.

**SOPHIE GUIRAUD**  
sguiraud@midilibre.com

## Pédophiles du web: 12 et 20 ans

La peine maximum de 20 ans: voici ce que les jurés de la cour d'assises du Vaucluse ont infligé à Christophe Ludwig, 40 ans, un croque-mort d'Avignon qui était poursuivi pour avoir, à plusieurs reprises, violé sa belle-fille de 4 ans à peine, tout en filmant avec une webcam et en diffusant les images sur internet.

Son co-accusé, Robert Lhoste, 43 ans, cuisinier à Collioure, et qui n'avait pas fait un seul jour de détention depuis son arrestation en janvier 2012 a, lui, écopé de 12 ans pour com-

plicité de viols sur mineure: il avait assisté à plusieurs scènes depuis son ordinateur, en donnant des instructions à son comparse. Des milliers de photos et vidéos pédopornographiques avaient été découvertes dans son ordinateur. Les jurés sont allés au-delà des réquisitions du ministère public, qui avait réclamé à leur encontre 18 et 10 ans de réclusion criminelle. « Ils se sont entretenus mutuellement dans leur plaisir au détriment de l'enfant », avait considéré l'avocat général, Yves Badorc.

## FAITS DIVERS

### Vaucluse La PJ saisit des armes



Trois lance-roquettes et leurs roquettes, un pistolet-mitrailleur, un pistolet automatique et 1,45 kg d'explosif militaire: la PJ de Montpellier a saisi mardi, à Entraigues-sur-la-Sorgue, près d'Avignon, un stock d'armes de guerre qu'un ex-légionnaire slovaque tentait de revendre 10 000 € à un retraité gardois de Beauvoisin,

connu pour des braquages. Les deux hommes sont mis en examen.

### Gard Du sursis pour le faux médecin

Le parquet de Nîmes a requis hier jusqu'à 15 mois de prison avec sursis contre un Nîmois de 50 ans, suspecté d'exercice illégal de la profession de médecin, de pharmacien et de masseur-kinésithérapeute. Cet adepte de la médecine chinoise n'était pas diplômé. L'affaire avait émergé, en 2008, avec l'alerte d'un médecin nîmois dont une jeune patiente avait été contaminée par l'hépatite B alors qu'elle suivait des séances d'acupuncture chez le quinquagénaire. Le praticien de médecine chinoise a indiqué hier que l'ensemble de ses gestes et de son activité relevait du bien-être, mais pas de la médecine. Délibéré au 20 juin.

## Le conseil régional fait ses comptes et règle celui de Valls

**Languedoc-Roussillon** | Unanimité contre le redécoupage...

Le Premier ministre n'était pas en odeur de sainteté, hier matin dans l'enceinte du conseil régional, à la veille du week-end pascal. C'est le président Christian Bourquin qui a lancé le débat en revenant sur les perspectives de regroupement des régions.

« Il faut être sereins », a-t-il assuré. « Pourquoi irait-on détruire une région qui est la plus attractive de France? Une région à l'identité forte, qui s'est forgée dans l'histoire, mais aussi par son engagement pour l'avenir », a poursuivi M. Bourquin, jugeant que « notre région a une bonne taille, celle de la proximité ». Il exigeait que le débat sur le redécoupage territorial soit porté au niveau national et ne dépende pas que d'une décision technocratique. La proximité, c'est aussi sur ce point

qu'ont insisté les représentants des divers groupes composant l'assemblée, de Stephan Rossignol (UMP) à Henry Garino (PCF) en passant par Louis Aliot (FN) ou le centriste Jean-Jacques Pons qui a souhaité que le Conseil émette prochainement un « vœu » sur l'avenir du Languedoc-Roussillon. Tous condamnant « une décision purement arbitraire » de Matignon.

### Les finances notées par Standard & Poors

Mais la grande question de l'ordre du jour demeurait le compte administratif 2013, dont Christian Bourquin a souligné qu'il faisait mieux encore que l'exercice 2012 avec cette fois un taux d'exécution de 98,6 % des dépenses. « Nous disons ce que nous faisons, mais surtout nous faisons ce que nous

disons », a insisté le président, dans les mêmes termes que l'année précédente. Un taux jugé au contraire « quasi soviétique » par Louis Aliot, tandis que sa collègue France Jamet soulignait que « les recettes, c'est l'argent qui sort de la poche des contribuables... » Quant à Stephan Rossignol, il a regretté le « saupoudrage » et souhaité un recentrage sur les « sujets essentiels que sont l'économie et l'emploi ».

Autre motif de satisfaction évoqué par Christian Bourquin, le résultat d'une analyse ayant mené à une notation financière par l'agence Standard & Poors qui a attribué au Languedoc-Roussillon un A-1+ (« Première qualité », la plus élevée) sur le court terme et un AA- pour le long terme...

**PHILIPPE MOURET**  
pmouret@midilibre.com

## TÉLEX

● **VEUVE NOIRE** Pas de preuve, mais des éléments et un passé troublants: 30 ans de réclusion ont été prononcés par les assises de l'Isère pour Manuela Gonzalez, 53 ans, accusée d'avoir tué son dernier mari retrouvé dans une voiture incendiée à Villard-Bonnot, et nommée « la veuve noire ».

● **HAUTE-LOIRE** Trente ans de réclusion assortis de 18 ans de sûreté ont été prononcés hier contre Alain Delannoy, 39 ans, jugé devant les assises de Haute-Loire pour le « martyr » infligé en mars 2012 à une lycéenne de 19 ans, Gala Mulard, enlevée, droguée, violée et tuée.

● **POLICE** La direction générale de la police nationale lance une nouvelle mise en garde contre les appels infondés au « 17 » après qu'un client se fut plaint auprès de **Police-secours** d'une coupe ratée chez un coiffeur à Cherbourg, ajoutant que le barbier était ivre. Une patrouille a constaté que la coupe était « bâclée » et que le coiffeur était en traitement, « les médicaments ayant pu



avoir un effet euphorisant ». Mais le 17, c'est pour « des urgences, infractions, personnes en détresse... ». Qu'on se le dise (photo Olivier Got).

● **POITIERS** Le parquet général a fait appel de l'acquiescement d'un employé de banque de 30 ans, accusé d'avoir drogué puis violé une collègue lors d'un séminaire de travail en 2010 dans la Sarthe. La quadragénaire a dit l'avoir repoussé à plusieurs reprises, mais ne se souvenait ensuite de rien jusqu'au réveil.

● **EXOPLANÈTE** Après la découverte de l'exoplanète Kepler-186f, possiblement dotée d'eau, une installation humaine semble lointaine. « Il n'est même pas imaginable de l'atteindre, étant donné la distance à laquelle elle se trouve, à peu près à 500 années lumière de la Terre. En comparaison, la planète Mars est de 3 minutes à 22 minutes-lumière » dit un chercheur au CNRS. D'autant « qu'on ne sait rien de sa possible atmosphère ».

● **GENDARME** Un ancien gendarme, récemment rayé des cadres, s'est immolé hier devant le tribunal de grande instance de Belfort. Le pronostic vital de cet homme de 44 ans est engagé.

● **ISLAMISME** Neuf hommes, dont des présumés jihadistes soupçonnés d'avoir projeté des actions violentes en 2010 et 2011 à leur retour en Europe des zones de combat pakistano-afghanes, ont été renvoyés au tribunal correctionnel de Paris. L'un des relais du groupe, Tunisien de 36 ans qui tenait une boutique près d'une mosquée de la rue Jean-Pierre-Timbaud à Paris, a reconnu un soutien logistique et financier.